



IV EDITION DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE "RÉALITÉS DE LA TRANSFORMATION" LES JEUNES: ACTEURS-CLES DU CHANGEMENT

Le Mouvement pour la Paix -MPDL- lance la IVème édition du Concours International de Photographie "Réalités en Transformation". Ce concours, qui a débuté en 2019, a contribué à souligner l'importance de la participation citoyenne, de la mobilisation sociale et du rôle central des collectifs et des individus qui, à travers leurs principes et leurs actions, sont à l'origine de processus de changement et transforment les réalités de nos sociétés, marquées par l'injustice et l'inégalité.

Dans cette quatrième édition, qui est présentée sous le sous-titre "Les jeunes : acteurs clé du changement", nous voulons refléter, à travers des images et des histoires, le rôle des jeunes dans les processus de changement social, dans la défense collective des droits sociaux et de la durabilité de la vie.

Traditionnellement, les enfants et les jeunes se sont vus refusés la possibilité d'émettre des propositions sur des questions sociales et politiques, sans que leurs points de vue critiques sur la réalité et leur participation à la prise de décision pour l'amélioration de notre avenir commun soient pris en compte. Cependant, avec leur propre élan, ils ont démontré vouloir participer à ces débats dans le monde entier, grâce à leurs propres stratégies visant à mettre à l'ordre du jour les questions sociales qu'ils estiment essentielles à débattre : féminisme, antiracisme, protection de l'environnement, droits LGTBIQ+... entre autres. Leurs opinions et leurs actions sont présentes dans notre vie quotidienne, dans les écoles, les places publiques, les quartiers, les villes... Ils exigent une construction immédiate de l'avenir qui compte sur leurs voix et leur agence, en faisant appel à la responsabilité collective pour produire ces changements.

En cette année européenne de la jeunesse qui sera célébrée durant l'année 2022, cela devient spécialement pertinent que de reconnaître l'importance des actions menées par les jeunes dans la construction de sociétés plus justes et plus diverses. C'est pourquoi, dans cette édition, le concours photo "Réalités en transformation" met l'accent sur les jeunes.

PARTICIPANTS

Le concours est ouvert à tout le, de n'importe quel pays du monde, quel que soit son âge. Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans devront disposer du consentement de leur mère, père ou tuteur légal pour pouvoir participer. (Voir section 2.4).



THEME

La 4ème édition de "Réalités en Transformation" espère recevoir des photographies qui illustrent les actions des jeunes qui, individuellement ou collectivement, contribuent au changement social, à la défense des droits sociaux et à la promotion de nouveaux droits.

Les photographies peuvent refléter tout ce que l'auteur souhaite rendre visible en termes de plaidoyer et de participation sociale (organisation, dénonciation, sensibilisation...) mené par les jeunes autour de questions sociales qui les intéressent. L'image doit être accompagnée d'un court commentaire expliquant pourquoi le participant a choisi cette photographie et ce qu'elle représente¹.

Pour orienter votre participation au concours, vous pouvez être guidé par les questions suivantes :

- Quels sont les jeunes de votre entourage qui, selon vous, ont contribué au changement dans votre quartier, votre ville ou votre commune ? De quelle manière contribuent-ils à la défense des droits des jeunes ou, plus généralement, des droits sociaux qui concernent l'ensemble de la société ?
- Quelles formes de participation citoyenne au sein du mouvement de jeunesse (manifestations, assemblées, réunions...) vous inspirent le plus et contribuent, selon vous, à la promotion de changements dans la société ?
- Quels types d'actes d'organisation collective ou de soutien mutuel pour la défense de la justice sociale menés par des jeunes aimeriez-vous témoigner ?
- Quels types d'actions (à petite ou grande échelle) contribuent, selon vous, à renforcer la voix des jeunes dans les processus de prise de décisions politiques ?
- En tant que jeune, que souhaitez-vous transmettre à la société à propos de vos actions en faveur de la construction d'un monde meilleur ?

¹(Dans le formulaire sur le site web, vous pouvez mieux expliquer la raison de votre photo).



RÈGLES DE CONCURRENCE

SECTION 1 : PHOTOGRAPHIES

1.1 FORMAT DES PHOTOGRAPHIES : Les photographies peuvent être prises avec tout type d'appareil photographique, répondant aux caractéristiques suivantes :

- Les photographies en couleur ou en noir et blanc sont acceptées.
- Toutes les œuvres doivent être soumises en format JPG ou PNG avec une résolution minimale de **2160 x 1836 Mpx**.
- Pour pouvoir télécharger les images dans le formulaire web, elles doivent avoir une taille maximale de **10 Mo**.

SECTION 2 : PARTICIPATION

2.1 DATE LIMITE : Le délai de soumission des photographies commence le **17 mai** et se termine le **17 juin**.

2.2 NUMÉRO DE PHOTOGRAPHIES : Chaque participant peut soumettre un maximum **de 2 photographies**.

2.3 COMMENT SOUMETTRE : Les photographies doivent être soumises à l'aide du formulaire web qui se trouve sur le site <http://www.realidadesentransformacion.org/> . Ils doivent être accompagnés d'un bref texte explicatif, ainsi que des informations suivantes :

- a) Titre de l'œuvre
- b) Brève description de l'œuvre (2 000 caractères maximum)
- c) Pays - Lieu (où la photographie a été prise)
- d) Auteur : nom et prénom, adresse - lieu de résidence, numéro de téléphone et adresse électronique.

Si un participant soumet 2 photos, il doit remplir le formulaire pour chacune d'elles.

2.4 CESSION DES DROITS : pour participer au concours, il est obligatoire de cocher les cases du formulaire relatives à la cession des droits et qui font référence aux notions suivantes :

- a) Cession des droits de la part du participant, ou son représentant légal, pour l'utilisation de ses données personnelles et des œuvres reçues dans le cadre de cette 4ème édition du concours de photographie "Réalités en Transformation". Cette cession de droits implique que l'organisation MOVIMIENTO POR LA PAZ -MPDL- aura le droit de reproduire, éditer et exposer les photographies, sans limite de temps ou de



lieu, sur n'importe quel support ou publication, en mentionnant toujours l'auteur ou auteure.

b) Cession des droits de la part de la ou les personnes apparaissant sur les photographies au moyen d'une déclaration de l'auteur de l'œuvre sur les autorisations et le consentement obtenus pour utiliser l'image de la ou les personnes apparaissant sur les photographies. L'auteur est responsable de tout incident légal et juridique concernant l'utilisation de l'image (ou des images) dans la 4ème édition du Concours de Photographie "Réalités en Transformation", exemptant le Mouvement pour la Paix - MPDL de toute responsabilité.

Si des enfants et des jeunes de moins de 18 ans apparaissent sur les photos, ils peuvent avoir le dos tourné ou être vus d'un point de vue qui les empêche d'être reconnus. S'ils sont reconnaissables, l'auteur de la photographie doit indiquer sur le formulaire qu'il a le consentement du parent ou du tuteur légal en cochant la case correspondante.

2.5 PARTICIPATION DES MINEURS : Dans le cas où les participants ont moins de 18 ans ou sont sous la tutelle d'une personne ou d'une entité, ils doivent l'indiquer sur le formulaire de participation et inclure les coordonnées de la personne ou de l'entité.

Les personnes de moins de 18 ans doivent être sous la surveillance d'un parent ou d'un tuteur tout au long du processus de participation.

2.6 DÉCLARATION RESPONSABLE SUR LE CARACTÈRE INDEPENDANT ET ORIGINAL DES PHOTOGRAPHIES : Aucune photographie dont les droits de propriété intellectuelle n'appartiennent pas entièrement et sans exception à la personne participant au concours ne sera acceptée.

2.7 ACCEPTATION DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ SUR LES DONNÉES PERSONNELLES : Tous les participants doivent cocher la case relative à la politique de confidentialité sur les données personnelles lorsqu'il est indiqué que :

" MOVIMIENTO POR LA PAZ, EL DESARME Y LA LIBERTAD " (MPDL), vous informe que vos données personnelles seront traitées pour votre participation au IVe concours de photographie " Realidades en Transformación ", y compris leur diffusion publique par l'entité dans l'exposition qui aura lieu à l'occasion de la remise des prix, ainsi que tout format et espace qu'ils considèrent appropriés pour la promotion et la visibilité d'exemples de soutien mutuel, de solidarité et de droits de l'homme partout dans le monde. Les données seront transmises à des tiers avec votre consentement et dans la mesure où cela est nécessaire pour les fournisseurs ou par obligation légale. Vous avez le droit de retirer votre consentement, d'accéder aux données, de les rectifier et de les supprimer, ainsi que d'autres droits, comme expliqué dans les informations complémentaires. Des informations supplémentaires et détaillées sur la protection des données (click : [protección de datos en nuestra web](#)) sont disponibles sur notre site web ou en contactant directement notre organisation. Nous disposons d'un délégué à la protection des données qui peut être contacté par e-mail à l'adresse dpo@mpdl.org. Pour tout



doute ou toute question concernant la confidentialité, veuillez nous contacter sous les rubriques suivantes :

Date :

Nom et prénom :

DNI :

Raison : "

2.8 INCIDENTS : en cas de problème lors de la soumission de votre/vos photographie(s) par le biais du site web, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : voluntariado@mpdl.org.

SECTION 3 : SÉLECTION DES ŒUVRES ET JURY

3.1 SÉLECTION D'ŒUVRES

Les œuvres reçues seront d'abord évaluées par le département de mobilisation sociale et de communication du Mouvement pour la paix -MPDL-, qui déterminera si elles répondent aux critères et aux règles du concours. Ensuite, les œuvres seront évaluées par un jury composé de membres du personnel du Mouvement pour la paix -MPDL-, de représentants d'organisations et d'entreprises collaborant au concours, ainsi que de professionnels et d'amateurs ayant une grande expérience dans le domaine de la photographie. Ce jury choisira les 12 finalistes.

Les 12 photographies finalistes seront publiées sur l'un de nos réseaux sociaux et/ou plateformes numériques du Mouvement pour la Paix -MPDL- afin d'ouvrir une période de vote populaire pour la sélection de la photographie gagnante du concours. La photographie ayant reçu le plus grand nombre de votes positifs (c'est-à-dire de "likes") au moment de la clôture du scrutin sera le gagnant de la quatrième édition de "Transforming Realities".

Les 11 photographies finalistes et la photographie gagnante seront rendues publiques comme suit :

- Au cours de **la deuxième quinzaine de juillet 2022**, les 12 œuvres finalistes du concours seront annoncées, suite au vote du jury, et la période de vote populaire sera ouverte sur l'un de nos réseaux sociaux et/ou plateformes numériques.
- Le **1er août**, la photographie gagnante sera publiée en fonction du vote populaire sur nos réseaux sociaux. Les participants dont les œuvres ont été sélectionnées comme finalistes et/ou gagnantes seront informés par e-mail ou par téléphone, ainsi que par nos canaux de communication institutionnels.

Les photographies des finalistes et du gagnant seront utilisées pour des expositions, des événements ou dans les matériels et espaces que MOVIMIENTO POR LA PAZ -MPDL- considère appropriés pour la promotion et la visibilité d'exemples de participation sociale, de solidarité et de droits de l'homme dans n'importe quelle partie du monde, en accord avec les causes sociales défendues par l'ONG.



SECTION 4 : PRIX

L'auteur de la photographie gagnante sera invité(e) à l'événement de clôture de la 14e édition de notre série de films pour la paix, qui se tiendra au Círculo de Bellas Artes à Madrid en octobre 2022. Si l'auteur de la photographie gagnante ne se trouve pas dans la Communauté de Madrid, l'invitation à l'événement sera faite virtuellement. Dans tous les cas, lors de cet événement, un prix de reconnaissance sera remis. Autant que possible, la rencontre donnera lieu, à son tour, à l'inauguration de l'exposition de photographies de la 4e édition de "Réalités en transformation", où le public pourra voir les 12 photographies finalistes.

D'autre part, le Mouvement pour la Paix - MPDL assurera la publication de la photographie gagnante par un jeune de référence sur les réseaux sociaux et recevra un abonnement en ligne au magazine Tiempo de Paz pendant un an (<https://revistatiempodepaz.org/>)

De même, chaque finaliste recevra un certificat individuel en tant que finaliste de la 4ème édition du concours de photographie "Réalités en Transformation" du Mouvement pour la Paix -MPDL-. En outre, ces photographies seront publiées dans les éditions du magazine Tiempo de Paz de l'année suivante à la date de publication des œuvres gagnantes.

SECTION 5 : EXPOSITION

Les 12 photographies finalistes seront publiées dans l'exposition virtuelle "Realities in transformation" sur le site web de l'initiative <http://www.realidadesentransformacion.org/>

Au cours du quatrième trimestre de 2022, plusieurs expositions "Realidades en transformación », en face à face, seront également organisées dans les gares Renfe de différentes villes espagnoles à déterminer.

SECTION 6 : ACCEPTATION DES CONDITIONS ET RÉSERVE DE DROITS

MOVIMIENTO POR LA PAZ, EL DESARME Y LA LIBERTAD -MPDL- se réserve le droit d'utiliser, de reproduire, d'éditer et d'exposer les œuvres reçues dans le cadre de cette 4ème édition du Concours de Photographie "Réalités en Transformation", sans limite de temps ni de lieu, dans n'importe quel média ou publication, en mentionnant toujours le nom de l'auteur.

Movimiento por la Paz -MPDL- se réserve le droit de ne pas accepter les œuvres qui, selon les critères du jury, ne remplissent pas les conditions techniques, artistiques et/ou légales requises par le concours, ou qui heurtent la sensibilité des personnes, incitent à des comportements violents ou discriminatoires, ou sont contraires aux principes de l'organisation.



Toute circonstance imprévue non envisagé par ces règles sera prise en charge et résolue par le jury et le Département de la Mobilisation Sociale et de la Communication du Mouvement pour la Paix -MPDL-.

SECTION 7 : RÉGLEMENTATION APPLICABLE

La participation au Concours sera régie par les clauses contenues dans celui-ci et, pour tout ce qui n'est pas prévu, par la réglementation espagnole en vigueur à la date de formalisation du contrat.